Mode de vie
de l'école St-Michel

2022-2023

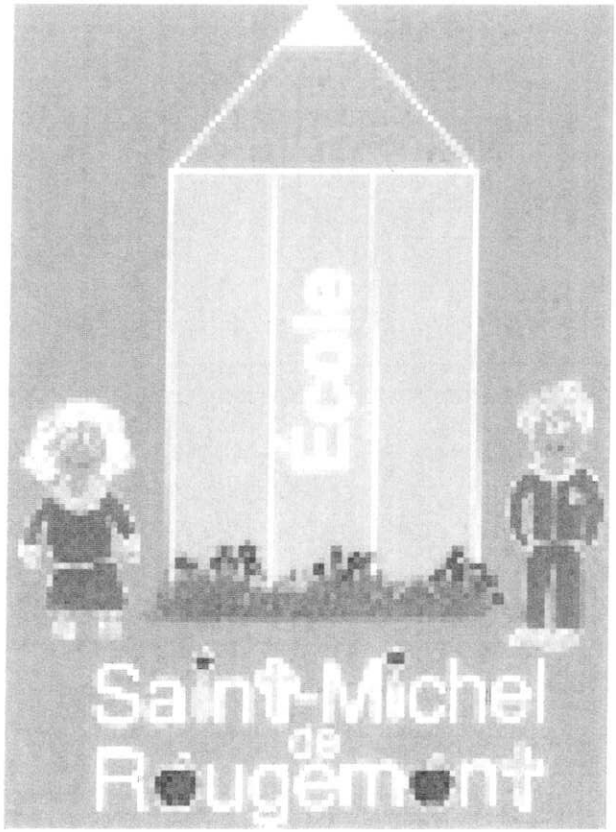

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

Mode de vie de l'école Saint-Michel

Nos valeurs

Le projet éducatif de l'école Saint-Michel repose sur des valeurs telles que l'engagement, le travail d'équipe et le plaisir. Le mode de vie de notre école a été élaboré en cohérence avec ces valeurs. Pour nous, chaque enfant doit être engagé et responsabilisé dans son rôle d'élève, en tout respect de lui-même, des autres et de son environnement. Nous sommes convaincus que c'est en travaillant ensemble (les élèves, le personnel de l'école et les parents) que nous ferons de notre milieu, un milieu sain et où le climat est propice au développement de tous. Enfin, nous croyons qu'apprendre doit se faire dans le plaisir. C'est pourquoi nous intégrons un volet de renforcement des comportements positifs dans notre approche.

Rôle de l'élève

L'élève a le droit de recevoir une éducation de qualité et doit pouvoir bénéficier des conditions nécessaires à son développement. Pour ce faire, il a la responsabilité de participer au maintien d'un climat agréable, sécuritaire et propice aux apprentissages de son école. Il est actif dans ses apprentissages en reconnaissant qu'il est responsable de sa réussite sociale et scolaire.

Rôle du parent

Le parent doit encadrer son enfant en donnant l'exemple, en accompagnant et en soutenant son enfant dans son quotidien. Il renforce les bons coups (l'effort, la persévérance, la réussite, etc.) de son enfant. Il collabore avec les membres du personnel concernés afin de soutenir le développement de son enfant dans son comportement et ses apprentissages.

Rôle des membres du personnel

Les membres du personnel se doivent d'encadrer les élèves en donnant l'exemple, en accompagnant et en soutenant les enfants. Ils veillent au maintien des conditions nécessaires au développement de tous et chacun. Les membres du personnel transmettent clairement les attentes et enseigner les comportements attendus. Ils doivent communiquer avec les parents et les intervenants afin de soutenir le développement des élèves dans leurs apprentissages et dans le savoir-vivre ensemble.

École Saint-Michel

915, rue Principale
Rougemont, J0L 1M0
Tél : 450 469-3918 Téléc : 450 469-1617
Courriel : epsaintmichel@csdhr.qc.ca

Définitions

Type de manquement	Définition
Manquement	L'élève ne respecte pas les règles et n'adopte pas le comportement attendu.
Manquement majeur	L'élève ne respecte pas les règles et n'adopte pas les comportements attendus de façon fréquente ou qui peut nuire à la sécurité ou l'intégrité d'autrui.
Violence *	L'élève blesse, en geste(s) ou en parole(s), avec de mauvaises intentions, une autre personne.
Intimidation *	L'élève blesse, en gestes(s) ou en parole (s), avec de mauvaises intentions une autre personne et ce, de manière répétitive, avec un rapport d'inégalité et qui engendre un sentiment de détresse chez une autre personne.

Fonctionnement

Un enseignement explicite des comportements attendus pourra être fait afin que les élèves comprennent les attentes que nous avons envers eux. L'élève qui ne respecte pas les règles de notre mode de vie sera soutenu par un adulte et il aura une conséquence éducative adaptée au manquement. Selon le type de manquement, le nombre de récidives et la gravité des gestes posés, les mesures de soutien et les conséquences éducatives sont graduées et adaptées à l'élève.

Les mêmes règles s'appliquent à l'école et au service de garde. Chacun est responsable de faire appliquer le mode de vie quotidiennement. Lorsqu'un élève ne respecte pas l'une des règles, le manquement est consigné dans le duo-tang « Mode de vie ». L'enseignant y laisse une trace (la date, le numéro du règlement et des précisions si nécessaires). Avec une fréquence à déterminer par l'enseignant, le duo-tang « Mode de vie » est envoyé à la maison afin que le parent le voit et le signe.

Sur l'heure du dîner, l'équipe du service éducatif de garde et les surveillantes interviennent lorsque des comportements inappropriés sont faits pendant ce moment. Le personnel remplira le billet « Manquement au mode de vie de l'école Saint-Michel ». Il sert à aviser l'enseignant.e titulaire du geste posé afin qu'il puisse le consigner dans le duo-tang.

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

Saint-Michel
Rougemont

Renforcement positif des comportements attendus

Même si nous nous devons d'intervenir lorsque le mode de vie n'est pas respecté et que nous enseignerons les comportements attendus, nous croyons aussi que nous devons renforcer positivement les comportements attendus.

Chaque adulte a la responsabilité de renforcer les bons comportements des élèves. Quand le groupe a atteint son objectif (un nombre prédéfini de comportements souhaités), il obtient un privilège de classe déterminé par l'enseignant.e et ses élèves. Lorsque tous les groupes auront contribué à atteindre l'objectif-école, tous seront récompensés, ensemble.

École Saint-Michel

915, rue Principale
Rougemont, J0L 1M0
Tél : 450 469-3918 Téléc : 450 469-1617
Courriel : epsaintmichel@csdhr.qc.ca

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières
Québec

Mode de vie de l'école Saint-Michel

Manquements	Mesures de soutien et conséquences éducatives
1. Dans l'école, je me déplace de façon appropriée. J'évite: 1.1 La course, les cris et les bruits exagérés; 1.2 Les déplacements non autorisés; 1.3 Le désordre ou les retards dans les rangs.	Avertissement verbal; Reprise immédiate du bon comportement; Pratique du comportement attendu en différé (à un autre moment); Récréations guidées; Rappel de la règle avant la tenue d'une activité.
2. En classe, je joue mon rôle d'élève. J'évite: 2.1 Les retards; 2.2 Le bavardage, la perte de temps, le non-respect des consignes; 2.3 Le désordre et le bruit; 2.4 Les devoirs ou les signatures non faits, incomplets ou remis en retard; 2.5 D'oublier mes effets scolaires.	Retour verbal ou écrit; Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève; Reprendre le travail à un moment planifié. (midi-étude); Communication régulière entre l'école et la maison; Excuses verbales ou écrites; Préparer une attention particulière à la personne ou au groupe concerné; Retrait de l'activité; Retrait d'un privilège.
3. En tout temps, j'adopte des comportements sécuritaires. J'évite : 3.1 La manipulation d'objets menaçant la sécurité; 3.2 La circulation à bicyclette ou planche à roulettes sur la cour; 3.3 Les jeux inappropriés;	Retour verbal ou écrit sur la règle de sécurité à respecter; Retrait de l'objet pouvant nuire à la sécurité; Identifier le comportement attendu; Faire une affiche en lien avec le manquement; Utilisation d'une zone restreinte sur la cour pour un certain temps; Perte des privilèges acquis (niveau d'autonomie); Communication régulière entre l'école et la maison.

École Saint-Michel
915, rue Principale
Rougemont, J0L 1M0
Tél : 450 469-3918 Téléc : 450 469-1617
Courriel : epsaintmichel@csdhr.qc.ca

3.4 L'occupation d'un espace ou jeu réservé à un autre cycle; 3.5 De quitter la cour sans autorisation; 3.6 D'apporter des objets interdits.	
4. Je respecte le matériel et mon environnement. J'évite de : 4.1 Jeter mes déchets par terre; 4.2 Négliger le matériel qui ne m'appartient pas; 4.3 Négliger mon matériel scolaire.	Admettre ses torts et dire la vérité; Faire des excuses verbales ou écrites à la personne; Faire une réflexion écrite, en dessin ou verbale; Faire une affiche ou une présentation en lien avec le manquement; Réparer, remplacer, rembourser le matériel abimé; Faire une corvée de ménage; Faire des travaux communautaires; Rendre un service à la personne; Communication régulière entre l'école et la maison.
5. Je porte une tenue appropriée. J'évite : 5.1 Référence au point 7 dans les règles et mesures de sécurité.	Porter une tenue de rechange; Communication avec la maison.
Manquements majeurs	**<u>Mesures de soutien et conséquences éducatives</u>**
6. J'agis en faisant preuve de politesse, de respect et de civisme. J'évite: 6.1 De répandre des rumeurs, de faire des moqueries, d'insulter ou d'utiliser un langage vulgaire; 6.2 Les gestes vulgaires, les comportements insolents et le non-respect de l'autorité;	Admettre ses torts et dire la vérité; Prise de conscience du comportement et des impacts sur les autres; Rendre un service à la personne; Préparer une attention à la personne; Faire des excuses verbales, écrites ou en dessin; Nommer 3 qualités, compliments sincères à la personne; Perdre des privilèges acquis (perte de récréations : présence autorisée seulement dans la zone restreinte); Récréations guidées.

6.3 Les jeux dangereux qui peuvent nuire à la sécurité des autres; 6.4 De prendre ou de briser ce qui appartient aux autres.	Communication régulière entre l'école et la maison; Rencontre entre la direction, l'élève et les différents intervenants; Référence aux services professionnels et/ou à l'agent de police qui assure le lien avec le monde scolaire.
Violence physique et verbale et intimidation	
7. J'agis avec respect, civisme et politesse avec autrui. J'évite: 7.1 D'utiliser la violence physique comme moyen de régler des conflits; 7.2 D'utiliser la violence verbale comme moyen de s'exprimer; 7.3 De menacer; 7.4 D'intimider (Geste ou parole **R**épété, avec une **I**ntention, ayant un **I**mpact et avec une **I**négalité).	Retrait de la cour pour un nombre de jours prédéfinis; Présence autorisée seulement dans la zone restreinte de la cour; Réintégration progressive dans la zone de transition; Communication régulière entre l'école et la maison; Rencontre entre la direction, l'élève et les différents intervenants; Référence aux services professionnels et/ou à l'agent de police qui assure le lien avec le monde scolaire.

J'ai pris connaissance du mode de vie de l'école Saint-Michel et je m'engage à le respecter.

_____ _____

Signature de l'élève Signature du parent

École Saint-Michel

915, rue Principale
Rougemont, J0L 1M0
Tél : 450 469-3918 Téléc : 450 469-1617
Courriel : epsaintmichel@csdhr.qc.ca

Septembre

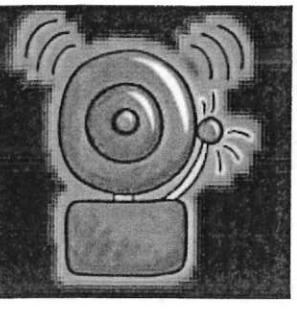

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Octobre

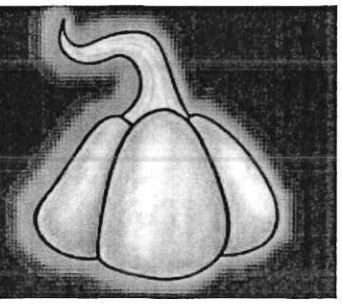

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Novembre

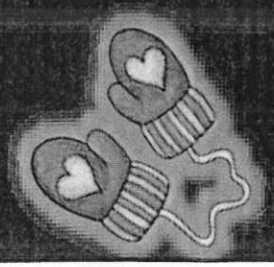

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Décembre

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Janvier

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Février

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Mars

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Avril

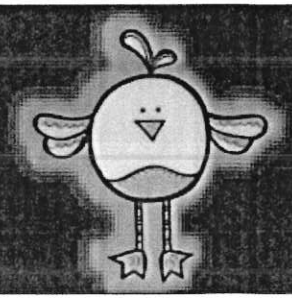

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Mai

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____

Juin

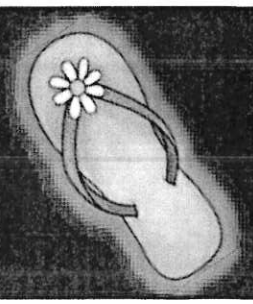

Date	# du manquement	Intervenant	Commentaires si nécessaire

Signature des parents : _____